

# L'ÉDITO *Un accord judicieux mais fragile*

Par **Francis Van de Woestyne**

Quel est le point commun entre la pêche à la crevette à cheval d'Oostduinkerke, la culture de la bière, la fauconnerie et le carnaval de Binche?

Réponse: ces traditions sont inscrites au patrimoine immatériel et au registre des bonnes pratiques de l'Unesco. Il faudrait y inscrire un autre bon usage: le compromis à la belge... Cet art a permis au Premier ministre de sceller un nouvel accord qui n'était pas gagné d'avance. Bravo. Mais la question est de savoir si cet accord repose sur des bases suffisamment solides.

La pratique du compromis politique est aussi vieille que notre démocratie parlementaire. Elle a été améliorée depuis que la Belgique a entrepris sa mue fédérale. Des accords subtils ont été négociés, accords parfois périlleux, parfois abscons: il est même arrivé que l'on échange une réforme de l'Etat contre des écotaxes! Qu'importe: cette pratique bien belge a permis au pays de surmonter de nombreuses crises politiques. Le compromis a souvent été un facteur de pacification, même si notre système institutionnel est devenu horriblement complexe, source de blocages et d'incompréhensions.

Cette faculté à trouver des accords politiques entre partis différents s'est transmise au fil des ans: de Martens à Dehaene, de Verhofstadt à Van Rompuy, de Di Rupo à Michel. C'est cette volonté farouche du compromis qui rend les hommes politiques séduisants sur la scène européenne.

C'est cette aptitude qui a permis à Charles Michel de sceller un accord budgétaire: accord judicieux mais aussi fragile.

Judicieux parce qu'il permet de réaliser un triple objectif: la poursuite de l'assainissement budgétaire, la relance économique et le soutien au mar-

ché de l'emploi. La prouesse budgétaire doit cependant être nuancée. D'une part, parce que la réduction du déficit a été bien lente (initialement, l'équilibre aurait dû être atteint en 2018). D'autre part, parce que le gouvernement a pu bénéficier de conditions exceptionnellement favorables (une croissance soutenue) pour réduire l'endettement. C'est quand le soleil brille qu'on répare le toit... Or, si l'équilibre est proche, la pression fiscale et le niveau des dépenses publiques restent très, trop élevés en Belgique.

L'accord est également fragile. Pour plusieurs raisons. Le deal qui permet le dédommagement des coopérateurs d'Arco est présenté comme un trophée. Mais rien ne dit que les autorités européennes, qui se sont déjà opposées à l'opération, l'accepteront demain. Ce geste à 600 millions d'euros est aussi lié à l'introduction en Bourse d'une partie de Belfius, une opération très délicate. Fragile, l'accord l'est aussi sur le plan budgétaire. Pour équilibrer les comptes, il fallait identifier des mesures de l'ordre de trois milliards d'euros. Pour que le compte soit bon, le gouvernement, sans vraiment s'en cacher, a procédé à des "corrections techniques", à des "nouvelles évaluations" qu'il faudra vérifier plus tard. Pareil pour le recalcul des versements anticipés: le gouvernement empoche aujourd'hui des montants hypothétiques. La ficelle est un peu grosse.

Que conclure? Charles Michel a démontré sa capacité à diriger, à conclure un accord entre des partenaires dont les positions étaient éloignées il y a peu. L'accord est-il solide ou repose-t-il sur certains sables mouvants? Wait and see.